



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE



FONDATION  
LOUIS LE MASSON ET  
FRANÇOIS MASSON  
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

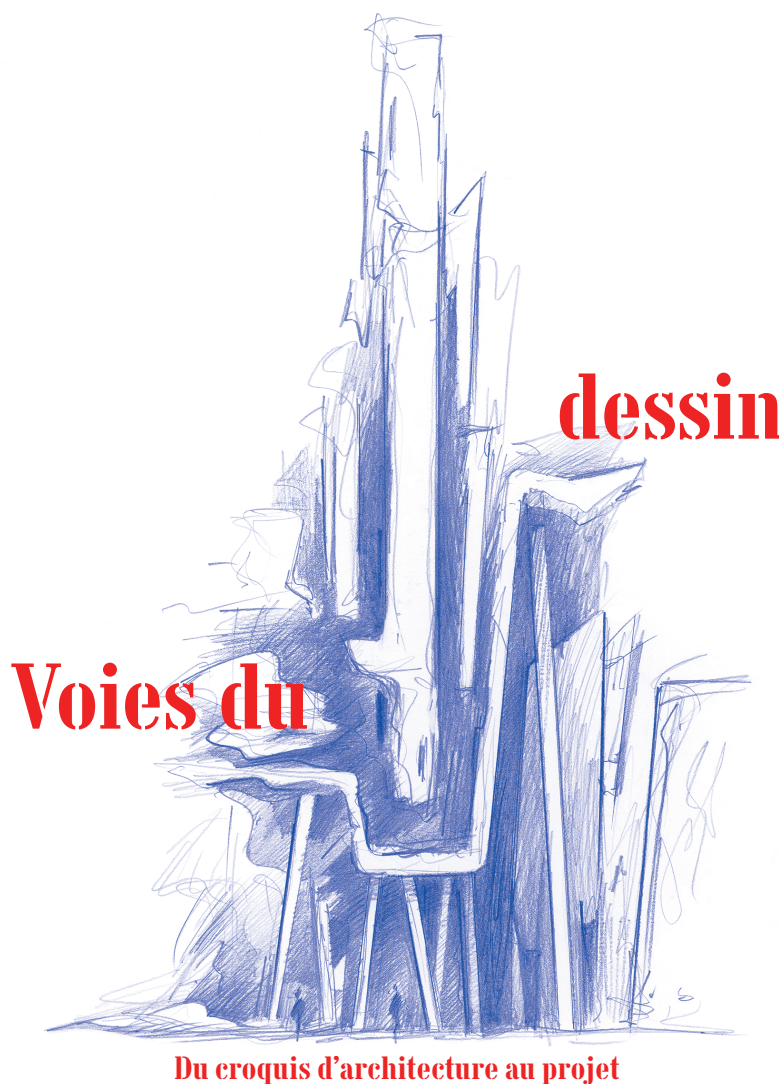
Communiqué de presse  
15 juin 2026

## Exposition du Prix du dessin d'architecte – Louis Le Masson

*Voies du dessin - Du croquis d'architecture au projet*

du 26 juin au 3 octobre 2026

*(La Galerie de l'Académie des beaux-arts, Galerie Vivienne, Paris II<sup>e</sup>)*



Frédéric Borel, *Béthune*, 2007, crayon, 40 x 30 cm, © Adagp, Paris, 2026

---

**Académie des beaux-arts**

Pauline Teyssier

tél. : 01 44 41 44 58

[pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr](mailto:pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr)

[www.academiedesbeauxarts.fr](http://www.academiedesbeauxarts.fr)

## L'exposition

**Du 26 juin au 3 octobre 2026, l'Académie des beaux-arts présente à La Galerie de l'Académie des beaux-arts, l'exposition *Voies du dessin – Du croquis d'architecture au projet*, restitution du Prix du dessin d'architecte – Louis Le Masson, décerné pour la première fois en 2025.**

A l'occasion de cette édition inaugurale, la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts a choisi, outre les dessins des deux lauréats Frédéric Borel et Pierre Dufour, d'inviter 23 architectes d'aujourd'hui à présenter une sélection de dessins de leur choix. A travers plus de 90 dessins, ce panorama du dessin d'architecte témoigne ainsi de la vitalité créatrice de ce médium au cœur des démarches architecturales contemporaines. Cette exposition met également à l'honneur des dessins inédits de l'architecte et théoricien Claude Parent (1923-2016), ancien membre de l'Académie et de l'architecte et ingénieur Louis Le Masson (1743-1829).

Dans le cadre de cette exposition paraît également l'ouvrage *Voies du dessin - Du croquis d'architecture au projet*, publié par l'Académie des beaux-arts et Beaux-Arts de Paris éditions avec le soutien de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts.

---

### Les architectes exposés :

Laurent Beaudouin • Yves Bélogeuy • Clément Blanchet • Frédéric Borel • Jean-Patrice Calori • Alexandre Chemetoff • Bruno Decaris • Anne Mie Depuydt • Pierre Dufour • Bruno Gaudin • Nicolas Gilsoul • Georges Heintz • Steven Holl • Anthony Jammes • Stéphane Maupin • MBL Architectes • Niall McLaughlin • O'Donnell + Tuomey • Gilles Perraudin • Jean-Paul Philippon • Jean-Christophe Quinton • Guillaume Ramillien • RCR architectes • Ivry Serres • Francis Soler

Le commissariat de l'exposition est assuré par Francis Rambert, correspondant de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts.

La scénographie est confié à Jean-Michel Wilmotte, membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts

Le graphisme est réalisé par l'Atelier Graphisme in situ, Lawrence Bitterly.

---

### Le Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson – Académie des beaux-arts

Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, est connu notamment par le dessin du *Panorama de Rome* (1779), l'architecture du Palais abbatial de Royaumont, ainsi que de nombreux ouvrages d'art et bâtiments en Seine-Maritime.

Le Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson sera désormais décerné tous les deux ans en alternance avec le Prix de sculpture François Masson. Il a vocation à encourager et valoriser la pratique de l'art du dessin dans les milieux de l'architecture. Le dessin demeure en effet à l'heure de l'intelligence artificielle un élément essentiel de la création. Cette distinction vise à reconnaître son intérêt, sa beauté intrinsèque et à favoriser sa préservation. Le prix reconnaît un architecte vivant, qui présente des dessins à la genèse d'un projet d'architecture réalisé ou non.

Les lauréats sont choisis par un jury constitué des membres et correspondants de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts : Marc Barani, Anne Démians, Bernard Desmoulin, Pierre-Antoine Gatier, Dominique Perrault, Alain Charles Perrot, Jacques Rougerie, Jean-Michel Wilmotte et Aymeric Zublena, membres de la section d'architecture et Sabine Frommel, Francis Rambert, Philippe Trétiack et Chris Younès, correspondants de la section d'architecture.

Le prix est doté d'un montant de 50 000 euros.

## La Fondation *Louis Le Masson et François Masson - Académie des beaux-arts, au service de la création artistique*

Créée en 2023 par Bernard le Masson en mémoire de ses aïeux, Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, la Fondation « Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts » a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et à l'art.

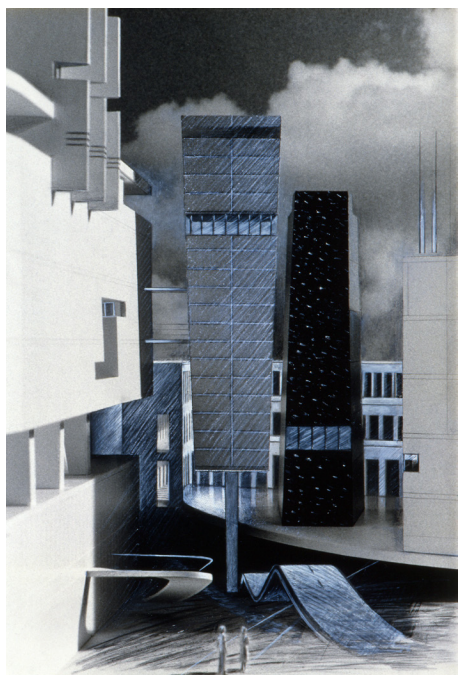
Elle mène des actions d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social ou culturel, et principalement dirigées vers la création artistique, la préservation, l'innovation et le développement des arts, en particulier en architecture, arts visuels et sculpture ; l'accès à l'art et à la culture au plus grand nombre ; l'accès à l'éducation artistique et à l'enseignement des métiers en lien avec l'architecture et l'art ; l'histoire de l'art, la recherche historique et artistique ; l'exposition au public d'œuvres des frères Louis Le Masson et François Masson, ainsi que celles d'autres artistes, en particulier parmi leurs contemporains.

La Fondation privilégie la création artistique dans les arts plastiques, notamment la sculpture et l'architecture, ainsi que les initiatives en lien avec les deux frères et la période historique les concernant. C'est dans cet esprit qu'elle a créé : le Prix de sculpture François Masson de la Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts, distinguant un artiste sculpteur dont l'œuvre s'inscrit de manière pérenne dans l'espace public. Raphaël Zarka a été son premier lauréat en 2024.



Louis Le Masson, *Détail du Panorama de Rome vu depuis la terrasse de San Pietro in Montorio*, 1779, dessin, encre, aquarelle, gouache, papier vergé, 0,62x4,56 m, collection particulière. © Reproduction Benjamin Gavaudo / CMN

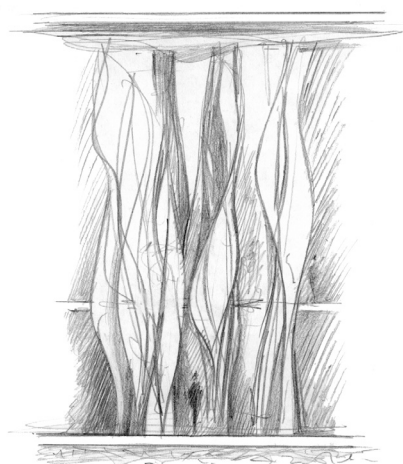
## Visuels disponibles pour la presse



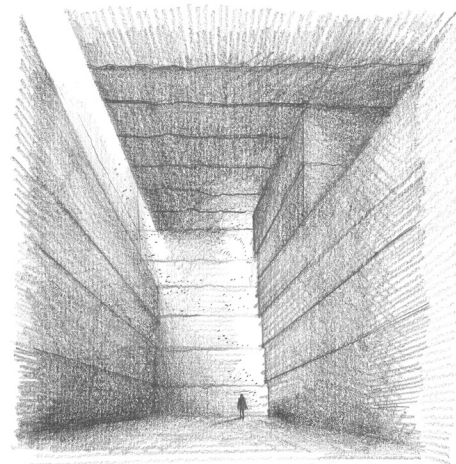
1. Frédéric Borel, *Oberkampf*, 1991, photo de maquette retouchée, crayon et acrylique, 42 x 30 cm, © Adagp, Paris, 2026.



2. Frédéric Borel, *Béthune*, 2007, crayon, 40 x 30 cm, © Adagp, Paris, 2026.



3. Frédéric Borel, *Aubusson*, 2012, crayon, 40 x 30 cm, © Adagp, Paris, 2026.



4. Pierre Dufour, *Restructuration des chais Château Lafite Rothschild*, 2021, graphite, 21x29 cm



5. Pierre Dufour, *Aménagement de la citadelle de Bastia - Mantinum*, 2017, encre sur calque, 138 x 78cm

## Dates et horaires d'ouverture

La Galerie de l'Académie des beaux-arts

31, Galerie Vivienne, Paris II<sup>e</sup>

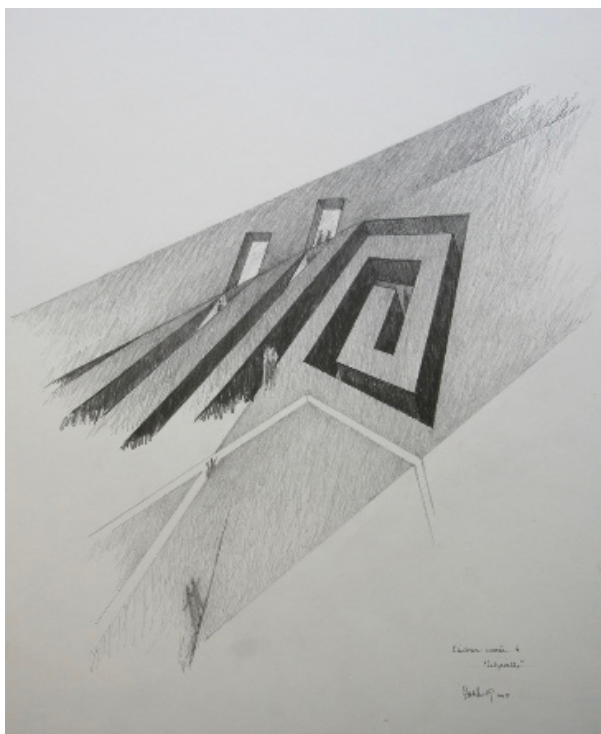
Du 26 juin au 3 octobre 2026

Fermeture de l'exposition du 17 août au 29 août 2026 inclus.

Exposition ouverte du lundi au samedi de 12 heures 30 à 19 heures

Entrée libre et gratuite

**Vernissage de l'exposition réservé à la presse le jeudi 25 juin à 10 heures.**



Claude Parent, *Incision carrée. 4 « Labyrinthe »*, 2005, crayon, 65 x 50 cm. © Adagp, Paris, 2026.




## L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 69 membres, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 La Galerie de l'Académie des beaux-arts, son nouvel espace d'exposition.

**Hermine Videau**  
Directrice de la communication et des prix

com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier**  
Chargée des relations presse  
01 44 41 44 58  
pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts  
 @AcadBeauxarts  
 @academiedesbeauxarts